



**DEMANDE DE BOURSE
COMMUNALE**

à remplir en lettres MAJUSCULES

**ANNEE SCOLAIRE
2023/2024**

Je soussigné(e) **Monsieur, Madame,** ⁽¹⁾

_____ agissant en qualité de **père, mère, tuteur, tutrice** ⁽¹⁾

[NOM – PRENOM]

résidant _____ **59950 AUBRY**

[ADRESSE COMPLETE]

Téléphone ou adresse mail ⁽²⁾ _____

demande, par la présente, l'attribution d'une bourse communale pour le ou les enfant(s) à ma charge dont la liste suit et atteste sur l'honneur de l'exactitude des informations portées sur cette demande et sur les pièces jointes.

Date et Signature (NOM PRÉNOM) du demandeur obligatoires

Le / / 2023

NOM	PRENOMS	ÉCOLE FREQUENTEE <i>(sauf maternelles et primaires)</i>	CLASSE <i>(pas d'abréviation)</i>	Montant accordé

Cadre réservé à l'administration

A compléter sur Aubry Pratique **avant le 13 octobre 2023 (dernier délai).**

⁽¹⁾ Cocher la mention exacte

⁽²⁾ Facultatif

DEMANDE DE BOURSE COMMUNALE

Année scolaire 2023/2024

Seuls, les Aubyeois ayant des enfants scolarisés **à partir du collège** sont invités à remplir la demande de bourse communale (1 formulaire par foyer).

Déposez la demande pour le 13 octobre 2023 **même si vous n'avez pas encore obtenu de certificat de scolarité de votre (vos) enfant(s)** (notamment pour les universités) car celle-ci pourra être enregistrée.

Toute demande déposée hors délai ne sera pas traitée.

PIECES A JOINDRE ENSUITE SUR AUBY PRATIQUE

Un justificatif de domicile datant de moins de 6 mois :

Au choix : avis d'imposition ou de non-imposition – quittance de loyer – de gaz – d'électricité – de téléphone fixe – attestation d'assurance du logement.

1 relevé d'identité bancaire ou postal au nom du demandeur où figure, si possible, votre adresse.

1 certificat de scolarité 2023/2024

Documents éventuels justifiant l'état civil des personnes (voir cas ci-dessous)

A SAVOIR : Dans les cas particuliers (enfants placés dans la famille ou dans une famille d'accueil, familles recomposées, etc...) une pièce justificative certifiée conforme par le demandeur (signature) vous sera demandée (jugement de divorce, copie complète du livret de famille ou autre document...).

J'ai pris connaissance du traitement de données à caractère personnel réalisé par la ville d'Auby dans le cadre de la bourse communale et je consens à l'utilisation faite de mes données.

« La ville d'Auby réalise un traitement de données à caractère personnel lui permettant la gestion de la bourse communale. Les données sont à destination seul du personnel habilité de la ville d'Auby et sont conservées 2 ans Conformément à la loi informatique et liberté modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement des données vous concernant. Vous pouvez également retirer votre consentement tant que le versement de la bourse communale n'a pas été réalisé. Si vous souhaitez exercer vos droits, veuillez-vous adresser à la mairie d'Auby ou directement auprès de notre délégué à la protection des données à l'adresse mail suivante : dpd@douaisis-agglo.com. »